

Les Frais de l'assurance-vie : Groupama Modulation

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous
Dernière mise à jour le 01 septembre 2023

Remarques introductives

- Les frais de gestion du contrat correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance de celles-ci. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une **moyenne** des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une **moyenne** et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

	Groupama Modulation
Montant minimal de versement	30€/mois ou 300€ en versement libre
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	-

Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports fonds euros	0,70%
Frais des supports unités de compte	0,96%
Gestion déléguée	0,24%

Frais de gestion des unités de compte	
1/Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,73%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,90%
Fonds obligations (moyenne)	1,17%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,61%
Fonds immobilier (moyenne)	1,86%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,58%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,85%
Fonds Private Equity (moyenne)	2,50%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,90%
2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion déléguée	1,60%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,81%

Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	-
Frais proportionnels	-

Frais ponctuels par opération (taux maximal)	
Frais sur versement	3,00%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	-
Frais sur les versements de rente	-
Frais de rachat	-

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles
Groupama Gan Vie
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris.
www.groupama.fr
Entreprises régies par le Code des assurances.



Groupama